

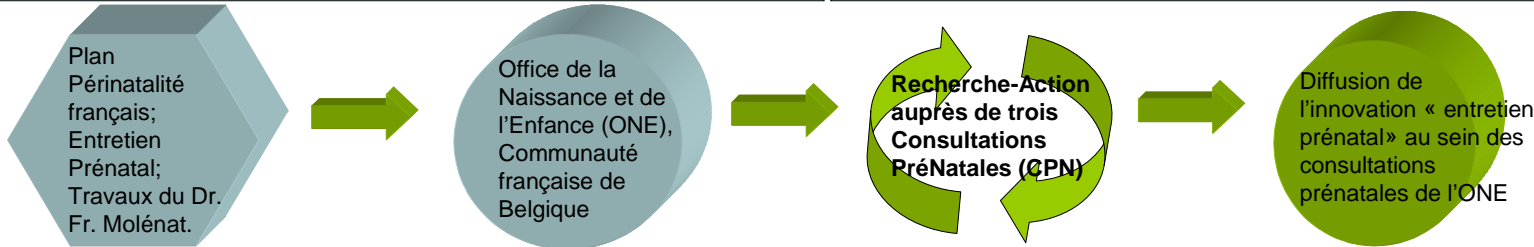
## I. Contexte

Les réflexions initiées en France sont à l'origine de recherches menées en Communauté française de Belgique dans le cadre de la réforme des consultations prénatales organisées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Une première analyse de faisabilité avait établi que certaines conditions étaient prêtes à un tel entretien (difficultés des professionnels à évaluer les risques psychosociaux, besoin d'améliorer les réseaux, difficultés de partager les informations). Dans un deuxième temps, une Recherche-Action établissait que les processus constitutifs de l'entretien prénatal existaient déjà.

Rapports disponibles sur <http://www.ulg.ac.be>  
 G. Absil et al., *Projet de soutien à la parentalité en consultation prénatale. De l'expérience des professionnels au référentiel*, 2008  
 G. Absil et al., *Utilité et conditions d'application d'un guide d'entretien dans le cadre du suivi de la femme enceinte*, 2006

## II. Recherche-Action et innovation

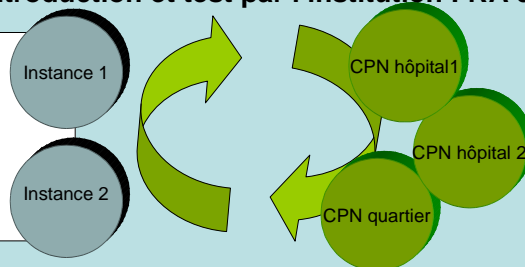
Nous présentons ici l'impact du processus de Recherche-Action sur l'introduction d'une innovation (l'entretien prénatal). Une Recherche-Action est-elle un processus favorable à l'institutionnalisation d'un changement ? Permet-elle réellement un dialogue institutionnel ? Comment conserve-t-elle sa validité au fil des négociations ? Permet-elle de combler l'écart entre pratiques techniquement évaluées et pratiques évaluées dans l'action sur le terrain ?



## III. Phénomènes d'appropriation de l'innovation par les acteurs institutionnels : rôle de la Recherche-Action (RA)

### 1. Introduction et test par l'institution : RA comme validation

Deux instances souhaitent tester sur le terrain l'efficacité de l'entretien prénatal pour prévenir les risques psychosociaux. Ils construisent l'innovation à partir du Plan périnatalité français, des travaux du Dr Molénat et de la littérature.



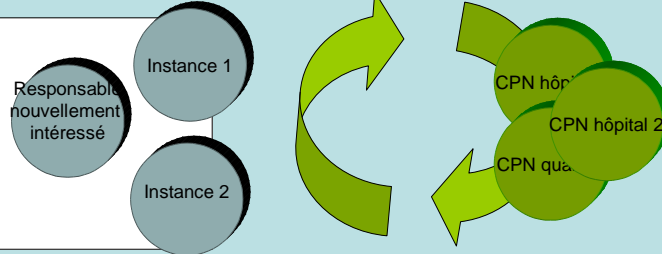
Bénéfices attendus : validation de l'outil et des procédures de son utilisation

Suite au test de l'entretien prénatal, l'instance 1 s'attend à recevoir un outil validé et utilisable dans les consultations prénatales.

La Recherche-Action est vue par l'instance 2 comme un moyen de valider des connaissances théoriques sur le terrain.

### 2. Coconstruction du « terrain » et feedback à l'institution : RA comme remise en question de l'innovation

Les comités d'accompagnement de la recherche deviennent les lieux où les feedback du terrain sont communiqués à l'institution. A ce stade un nouvel acteur institutionnel s'intéresse aux résultats et entre en jeu.

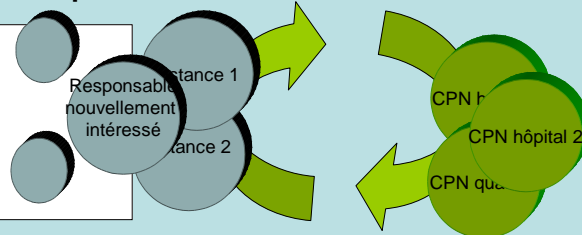


Émergence des conditions de travail

Un débat se développe au sein de l'institution entre les tenants (instance 1) de l'intérêt de l'entretien prénatal et les tenants (instance 2 et responsable) d'une prise en compte de l'émergence des conditions sans lesquelles cet entretien serait peu efficace (essentiellement à cause de la dispersion des informations entre les professionnels).

### 3. Appropriations des résultats par l'institution : RA comme redéfinition du sens de l'action/innovation

Au fil des comités d'accompagnement et de l'exposition des résultats, les acteurs institutionnels adoptent la remise en question de l'innovation et redéfinissent en commun un projet centré sur le soutien parentalité.



Le processus de concertation sur base des résultats de la recherche se poursuit

Défi : passer des instances institutionnelles incluses par le processus de Recherche-Action à l'ensemble des instances de l'institution nécessaires à la poursuite du processus.

## IV. Conclusions

- La Recherche-Action n'est pas uniquement tournée vers les professionnels de terrain. **Le processus s'étend à tous les lieux de présentation des résultats aux commanditaires.** Ces derniers passent alors du rôle de commanditaire à celui de co-chercheur au même titre que les professionnels de terrain. Il en résulte **une dynamique institutionnelle participative** qui dépasse la simple validation d'outil auprès du terrain.
  - Comme le montre les résultats, les représentations de la fonction de la Recherche-Action évoluent dans le chef des commanditaires. Celle-ci est d'abord perçue comme une validation par terrain puis glisse vers une conception de la **Recherche-Action comme lieu de dialogue et d'échanges.**
  - L'extension des processus participatifs et dialogiques de la recherche action aux décideurs permet une intégration de différents points de vue au sein des résultats. Les résultats et le travail des chercheurs se présentent comme un lieu médiateur et d'intertextualité entre discours et pratiques des différents acteurs institutionnels.
  - En matière d'introduction d'innovation, la Recherche-Action – même limitée à trois sites – permet **une meilleure compréhension du contexte** dans lequel l'innovation devrait se nicher. Dans ce cas, les résultats de la recherche démontrent que l'entretien prénatal, alors perçu comme une innovation, existait déjà – sous d'autres formes – dans la pratique et les services proposés aux parents par l'ONE.
  - En matière de dynamique institutionnelle, la Recherche-Action offre aux commanditaires qui s'y impliquent l'occasion de redéfinir un projet à partir d'échanges avec les professionnels de terrain. **Ces échanges sont principalement supportés par l'équipe de recherche** qui assure l'interface entre le terrain et l'institution, jusqu'à ce que cela ne soit plus nécessaire.
- ➡ Ces résultats sont imputables à la méthodologie de la Recherche-Action, à condition que celle-ci accepte les critères de qualité d'une telle recherche (la transformation des pratiques), qu'elle s'appuie sur une **conception participative** et qu'elle ne s'enferme pas dans une conception classique de la recherche.